



Le 5 mars 2020

Par messenger

Me Steve Cadrin
Dufresne Hébert Comeau Avocats
2955, rue Jules-Brillant
Bureau 301
Laval (Québec) H7P 6B2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'autorisation amendée du budget des investissements 2020 pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 65 millions de dollars
Votre dossier : R-4097-2019
Notre dossier: R057793 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 14 971,05 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association des hôteliers du Québec et Association des restaurateurs du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-020 rendue par la Régie de l'énergie le 20 février 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 5 mars 2020

Par messenger

M. Jocelyn B. Allard, président
AQCIE-CIFQ
1010 Sherbrooke Ouest, suite 1600
Montréal (Québec) H3A 2R7

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'autorisation amendée du budget des investissements 2020 pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 65 millions de dollars
Votre dossier : R-4097-2019
Notre dossier: R057793 YF

Cher monsieur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 18 000,00 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-020 rendue par la Régie de l'énergie le 20 février 2020.

Veuillez agréer, cher monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)
Me Pierre Pelletier



Le 5 mars 2020

Par messenger

Me Dominique Neuman
1535, Sherbrooke Ouest
RC Local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'autorisation amendée du budget des investissements 2020 pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 65 millions de dollars
Votre dossier : R-4097-2019
Notre dossier: R057793 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 18 435,71 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2020-020 rendue par la Régie de l'énergie le 20 février 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)